

« Monsieur, les faits relatifs à ce qui s'est passé le 5 de ce mois au bureau de police de Bowstreet au sujet d'une tentative faite pour recouvrer à mon profit un buste du feu général Bonaparte, moulé par moi après son décès à Sainte-Hélène, et que retiennent de force en ce moment le comte et la comtesse Bertrand, étant racontés d'une manière inexacte dans votre feuille du 6 et dans le *Times* du 7 de ce mois, j'espère que vous voudrez bien insérer le récit suivant que je me suis engagé à donner et dont je puis prouver l'exactitude par les témoignages les plus respectables. Avant et après le décès du général Bonaparte, je dis au gouverneur et à plusieurs personnes de son état-major, que j'étais habitué à mouler en plâtre de Paris, et que je desirais mouler un buste du général Bonaparte, proposition qui reçut l'approbation de sir Hudson Lowe, qui m'a recommandé d'apporter beaucoup de soin dans l'exécution de cet ouvrage, qu'il pensait devoir exciter beaucoup d'intérêt. Je me rendis donc à Longwood le lendemain du décès du général Bonaparte. A mon arrivée, le docteur Antommarchi me dit qu'il était dans l'intention de mouler la figure. Je lui demandai la permission d'assister à l'opération et de le mouler aussi, ce à quoi il consentit. Cependant en essayant les matériaux qui lui furent envoyés, le docteur Antommarchi dit que l'opération ne pouvait réussir, sur quoi je retournai à James-Town où je ne trouvai point de plâtre dans les boutiques. J'appris cependant que l'on trouvait du sulfate de chaux cru en différentes parties de l'île. L'amiral à qui on s'adressa à ce sujet, permit que les bateaux allasent en chercher, et M. Payne, peintre d'ornemens employé à Longwood, offrit ses services pour le préparer. Dès qu'il fut prêt, je le fis porter chez le docteur Antommarchi, pensant que les amis du défunt devaient avoir la première épreuve. Mais le docteur ayant vu le plâtre, dit qu'il ne pouvait servir, et refusa même de l'essayer. Ceci se passa en présence de M^{me} Bertrand, de plusieurs officiers anglais, de M. Payne, de M. Rubidge, et de plusieurs personnes de la maison.

» M^{me} Bertrand voyant que le docteur Antommarchi refusait positivement d'essayer l'opération, non-seulement me permit, mais encore me pressa de la tenter. Je parvins avec assez peu de difficulté à former un moule, mais il était si tard qu'on ne put prendre une seconde empreinte. Le lendemain le buste fut pris sur le moule; mais le plâtre se trouvant très-mauvais, je me vis à regret contraint de sacrifier le moule pour préserver le buste parfait. Ici est la difficulté; car, quoique la personne employée par les amis du défunt ne pût exécuter l'opération, je pensai qu'il était nécessaire que ces amis eussent un des meilleurs bustes que je pusse exécuter, et j'ai agi en conséquence de cette idée. Je leur fis représenter par le docteur Antommarchi le danger qu'il y avait à prendre un second moule sur le buste à cause de la mauvaise qualité du plâtre; mais pour obvier à cette difficulté, je proposai de ne tenter l'opération qu'à notre arrivée en Angleterre, ce à quoi le docteur Antommarchi consentit, en disant qu'elle serait faite à Londres à l'hôtel de la Sablonière, où il comptait aller loger.

» Le lendemain je retournai dans la chambre où on avait laissé le buste pour le faire sécher, et là j'appris que la partie du visage (ou le masque) en avait été détachée et emballée par ordre de M^{me} Bertrand. Je me rendis chez cette dame qui m'assura sur son honneur, en présence de son mari, du major Emmets et du docteur Antommarchi, que j'en aurais une copie dès que nous serions arrivés dans un endroit où on pourrait se procurer du plâtre. Après avoir été ainsi cajolé et traité avec ingratitude, je voulais avoir une promesse par écrit de M^{me} Bertrand. Je lui adressai donc deux billets auxquels elle évita de faire une réponse écrite. Elle autorisa néanmoins le lieutenant Croad, du 66^e régiment, officier d'ordonnance, à me répéter par écrit l'assurance que j'aurais une copie dès qu'il serait possible d'en faire une. Peu m'is-je de cette réponse, j'écrivis à son mari que

je consentirais à ce qu'il gardât même le buste original, pourvu qu'il me permit d'en prendre une copie. Sa réponse me déçut les yeux. En effet, il prétendait que je n'avais aucun droit au buste, parce que, disait-il, je n'avais fait qu'assister le professeur Antommarchi. Il me témoignait toutefois, sa reconnaissance, et me promettait qu'il prierait la famille de Buonaparte de m'envoyer la plus belle copie qui pourrait être exécutée. A mon arrivée en Angleterre, je lui écrivis pour réclamer l'exécution de la promesse de M^{me} Bertrand, ce à quoi, il n'a pas eu la politesse de répondre, quoique votre feuille et le *Times* aient dit le contraire. J'ai attendu cette réponse trois semaines, pensant qu'après y avoir réfléchi il remplirait la promesse de son épouse.

» Me voyant trompé, et me considérant comme engagé envers le gouverneur, l'amiral et quelques autres, à leur procurer des bustes dès que je pourrais les exécuter, et ayant éprouvé un tel manque de politesse de la part du comte et de M^{me} Bertrand, je me suis vu enfin forcé, quoiqu'à regret, de recourir aux moyens légaux, et l'on m'a conseillé de m'adresser au bureau de police de Bow-Street. M. Birnie, après avoir entendu les deux parties n'a pas voulu aller plus loin, d'après le principe qu'il s'agissait d'une question d'exécution testamentaire. Maintenant, est-il possible de considérer le buste comme la propriété des amis du défunt et non de la personne qui a procuré les matériaux et exécuté le travail, sans être employé par eux et sans éprouver le moindre obstacle de leur part, c'est ce que je laisse au monde à décider. Quant à l'intervention de sir Robert Wilson, je me contenterai de faire observer que votre rapport a omis la partie de son discours dans laquelle il a jugé à propos de me mettre hors de cour, comme ayant agi d'après des conseils. Son langage eût-il été encore plus violent qu'il ne l'a été, son rang d'officier-général dans l'armée, m'empêcherait de le relever sans manquer à mon devoir, ce que devait très-bien savoir sir Robert.

» Signé FRANCIS BURTON, M. D., chirurgien au 66^e régiment. » (Courier.)

INTERIEUR.

Paris, le 15 septembre.

Le Roi a entendu la messe dans ses appartemens.

Le Roi a reçu en audience particulière M. le comte Partouneaux lieutenant-général commandant la première division de la garde nommé président de collège.

Ce matin le Roi a travaillé avec M. le président du conseil des ministres.

Les Enfants de France ont été, à midi, à Bagatelle.

Le Roi est sorti à trois heures et demie, a dirigé sa promenade par Choisy, Villeneuve-Saint-Georges-Charenton, et est rentré à cinq heures et demie aux Tuileries.

— Vendredi dernier, à neuf heures du matin, MADAME, duchesse d'Angoulême, étant à cheval au-devant de son auguste époux, rencontra S. A. R. au-dessus du Bourget. Tous les moissonneurs des campagnes voisines accoururent pour la saluer de leurs acclamations et des cris de *vivent les Bourbons!* La princesse voulut, avant de monter en voiture, leur donner une marque de sa satisfaction; elle leur fit partager tout ce qu'elle possédait dans sa bourse, et emporta les bénédictions de ces bons paysans.

Moniteur

Vendredi 14 septembre 1821